

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*Séance du mardi 27 février 2018***

Date de convocation	21 février 2018
Date d'affichage	21 février 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	44 (dont 6 pouvoirs)
Votants	44 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, le 27 février à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Saint Maixent, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, M. Gérard BURET (représentant M. Gérard CLEMENT), Mme Monique CAHU, M. Joël CIRON (représentant M. Michel MARY), M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET (ayant reçu pouvoir de M. Claude DROUET), M. Michel FOREAU (représentant M. Michel DIVARET), M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Sigrid GUEHO (représentant M. Dominique EDON), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Line LEDRU), M. Jean THOREAU, M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT (représenté par M. Gérard BURET), M. Michel DIVARET (représenté par M. Michel FOREAU), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Claude DROUET (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie FAVRET), M. Dominique EDON (représenté par Mme Sigrid GUEHO), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Marie-Line LEDRU (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Michel MARY (représenté par M. Joël CIRON), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Michel ROUAUD, M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Marie-Hélène TROUILLOT.

Secrétaire de séance : M. Éric BARBIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180227-D_27_02_2018_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

HABITAT : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS DANS LE CADRE DE L'OPAH

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de la Communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 8 décembre 2016,

Vu l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la Communauté de la Communes de l'Huisne Sarthoise 2016-2019 en date du 28 avril 2017,

Vu l'autorisation de programme modifiée 17-02 AP OPAH 3917 relative aux subventions d'investissement aux particuliers dans le cadre de l'OPAH,

Vu le rapport du Président présenté par M. Lucien BRETON, Vice-président en charge du Logement et de l'aménagement numérique,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que par convention en date du 8 décembre 2016, la Communauté de communes, l'ANAH et le Département se sont engagés dans une OPAH en vue de revaloriser le parc de logements anciens.

EST INFORME que la Communauté de communes, maître d'ouvrage de l'opération, s'est engagée à mobiliser ses services pour la conduite de l'opération et sa mise en œuvre. Ainsi, elle assure le financement principal de l'équipe d'animation et apporte des aides additionnelles aux aides ANAH pour les propriétaires occupants. Le montant global de ces aides est de 504 000 € dont 345 000 € pour des propriétaires occupants respectant les plafonds de ressources de l'ANAH et 129 000 € au titre des aides à l'ingénierie.

PREND ACTE de la liste des personnes répondant aux critères établis dans la convention d'opération et éligible d'une aide de la collectivité :

Nom	Descriptif des travaux	Montant global des travaux TTC	Subventions accordées	Montant subvention CCHS	Reste à charge
PRODAULT Michel et Brigitte (La Ferté Bernard)	Remplacement de la chaudière	5 400,00 €	1 023,70 €	1 023,70 €	4 376,30 €
BOURGETEAU Thérèse (La Ferté Bernard)	Pose d'une douche à l'italienne, d'un siège escamotable et d'une barre d'appui	2 281,53 €	791,61 €	237,48 €	1 489,93 €
CHEVALLIER Elisabeth et AURY Yohann(Souvigné-sur-Même)	Mise en place d'un poêle à pellet et à buche et de volets roulants	11 450,42 €	5 875,38 €	1 000,00 €	5 575,04 €
GASNOT Line (Le Luart)	Isolation d'un pignon de mur, installation d'un poêle à bois, VMC et volets roulants	9 996,45 €	6 288,52	951,37 €	3 707,93

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

MHAMMEDI Taoufik (La Ferté Bernard)	Mise en place d'une chaudière et installation d'une VMC	14 743,36 €	11 884,85	1 000,00 €	2 858,51
MONGUILLON Karine et Sébastien (La Ferté Bernard)	Changement de système de chauffage et remplacement de la porte d'entrée	19 878,79 €	9 194,86	1 000,00 €	10 683,93
PATEAULT Didier (Tuffé Val de la Chéronne)	Isolation thermique par l'extérieur	25 636,50 €	13 500,00 €	1 000,00 €	12 136,50
TOTAL		89 387,05 €	48 558,92 €	6 212,55 €	40 828,13 €

DECIDE d'octroyer les subventions au profit des administrés précités et conformément à la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

VALIDE le montant des aides indiquées dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées aux particuliers désignés dès lors que ces derniers présenteront l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées.

AUTORISE le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 44

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 27 février 2018

Pour extrait conforme

Le 27 février 2018

Le Président

M. Didier REVEAU

